Programme de
Développement concerté
de l'administration
numérique territoriale
(DCANT)

2018-2020

Bilan et perspectives 1^{er} semestre 2018 Feuille de route 2nd semestre 2018























Édito



Le programme de Développement Concerté de l'Administration Numérique Territoriale 2018-2020 est le fruit d'une co-construction entre l'État et les collectivités territoriales. Il porte une autre conception des politiques publiques et des axes de travail prioritaires pour accompagner la transformation numérique des territoires.

Aujourd'hui, les élus et agents du service public sont le visage de la République partout en France. Ils sont à la fois le miroir des besoins de notre société et le moteur indispensable à sa transformation. C'est pourquoi il nous faut chercher les synergies territoriales pour qu'elles s'adaptent en permanence aux attentes de nos concitoyens.

La transformation numérique est au cœur de mes engagements. Constituant l'une des mesures de la Conférence nationale des territoires, ce nouveau programme DCANT entend poursuivre son ambition d'une administration numérique en mode plateforme.

Plus encore, il permet l'articulation de l'action gouvernementale de transformation numérique de l'État, que nous portons à travers le programme Action publique 2022, avec les énergies des collectivités territoriales.

Notre défi partagé : œuvrer pour l'émergence d'une République plateforme, partout et pour tous.

Mounir MAHJOUBI Secrétaire d'Etat chargé du numérique

14 décembre 2017

Lancement, ambition, actions



L'Etat et les associations d'élus ont présenté le 14 décembre 2017 leur **programme de développement concerté de l'administration numérique territoriale (DCANT) 2018-2020.** Celui-ci est entièrement coécrit autour d'une même ambition : construire ensemble des services publics numériques territoriaux fluides et performants.

Le programme DCANT répond à la volonté de renforcer la concertation entre l'État et les collectivités et d'associer ainsi les territoires à toute décision susceptible de les impacter. A ce titre, le programme est l'une des mesures portées par la **conférence nationale des territoires (CNT)**: il a été lancé à Cahors le **14 décembre 2017** en présence des membres du gouvernement et des représentants des associations d'élus locaux.

« L'engagement collectif des acteurs publics s'organise dans une logique de plateforme pour mettre à disposition un panel d'outils et de services, simplifiés et cohérents, répondant aux enjeux de l'administration numérique pour les usagers (citoyens et entreprises), les élus et les agents publics. Il s'agit de favoriser l'émergence de services simples, accessibles, sécurisés pour tous, disponibles y compris en mobilité, dématérialisés de bout en bout, assurant une traçabilité des démarches, fiables, respectant les libertés fondamentales. » Extrait issu du préambule des partenaires du Programme DCANT 2018 – 2020.

Le programme DCANT 2018-2020 est actualisé chaque semestre afin de faire évoluer les actions portées au sein de différents axes de travail. C'est à cette fréquence que les parties prenantes se réunissent pour faire un état des lieux, s'assurer du suivi des mesures et enrichir le programme de nouvelles recommandations d'actions à mettre en œuvre. Les résultats réalisés et la feuille de route proposée pour le 2nd semestre 2018 sont présentés. La documentation associée au 1er semestre est rendue accessible dans la foulée de ce premier jalon, sous la forme d'un **kit DCANT** mis à la disposition de tous les acteurs publics.

Sommaire

Edito	2
Lancement, ambition, actions	3
Instance Nationale Partenariale	5
Axe - Socle commun partagé	9
Axe - Gouvernance partagée Ambition Convictions Résultats du 1er semestre Actions à engager pour le 2nd semestre 2018	13
Axe - Approche globale de la donnée Ambition Convictions Résultats du 1er semestre Actions à engager pour le 2nd semestre 2018	17
Axe - Passage à l'échelle	21
Annexes	24

Instance Nationale Partenariale

Les principaux échanges du premier semestre

Forum pilote du Programme DCANT, l'Instance nationale partenariale (INP) se réunit chaque mois afin de permettre un dialogue régulier entre services de l'Etat et collectivités territoriales.

A ce titre, 6 INP se sont tenues depuis janvier 2018 autour d'une douzaine de sujets d'administration numérique. Une attention particulière a été portée aux besoins des collectivités et au souhait des Ministères d'associer les territoires dès l'amorçage de leurs projets. Enfin, la dimension européenne a été renforcée par l'instauration d'un temps dédié.

Pass Culture

L'INP a été associée pendant la phase d'élaboration du <u>« Pass Culture »</u> par le ministère de la Culture, en lien avec l'Incubateur de la DINSIC. Il s'agit de la mise en œuvre d'une application mobile géolocalisée permettant un accès facilité aux services culturels – notamment, crédit spécifique de 500€ pour les jeunes de plus de 18 ans. Les collectivités territoriales sont directement impliquées dans le projet. #26



Cyber sécurité, SSI et collectivités territoriales

L'Agence dédiée à l'assistance des victimes de cybermalveillance (ACYMA) et l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) ont exposé leurs actions, guides et recommandations mis à la disposition des acteurs publics et des citoyens.

Des échanges avec les collectivités ont eu lieu tout au long du semestre et lors de l'atelier INP du 23 mai. Le 1er volet d'un kit de sensibilisation a été publié en juin à destination des territoires. #8



Transport.data.gouv.fr

Le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire est intervenu avec la startup transport.data.gouv.fr, point d'accès national de référencement des données de transport. Les collectivités et la startup publique ont pu par la suite échanger afin de partager leurs initiatives au sujet de l'ouverture de ces données. Une augmentation significative d'autorités organisatrices de mobilité (AOM) pilote (+15 AOM) et de rencontres (+ 28 AOM) est à noter depuis cette intervention réalisée en février. #26



Identité numérique

L'INP de mars a été l'occasion de présenter la mission sur <u>l'identité numérique</u> aux collectivités, en amont des journées dédiées aux assises de l'identité numérique des 25 et 26 avril. Les collectivités ont pu échanger sur les alternatives envisagées et leurs attentes en matière de coordination. Elles ont participé et co-animé différents ateliers lors des assises. #12



Fonds de transformation de l'action publique

La DITP a présenté le <u>Fonds de Transformation de l'Action Publique</u>, auquel les collectivités ont la possibilité de répondre de concert avec l'Etat. Un atelier de travail dédié a, par la suite, été organisé. Les 17 premiers projets retenus ont été annoncés le 20 juin et un second appel à projet a été récemment présenté. #29 #33



Hébergement et cloud

L'INP a permis aux associations d'élus d'échanger avec la DINSIC autour des enjeux du cloud pour l'Etat en matière de systèmes d'information. Les collectivités pourront s'impliquer activement dans le processus d'identification des besoins pour la construction de l'offre cloud et infrastructures publiques. #6 Annonce des lauréats du premier appel à projet

FranceConnect

La DINSIC a partagé l'extension du périmètre <u>FranceConnect</u> en 2018. <u>#1</u>



FranceConnect

Education Nationale

L'intervention des Ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation a permis d'échanger sur les stratégies numériques éducatives et nourrir les travaux à venir. #12



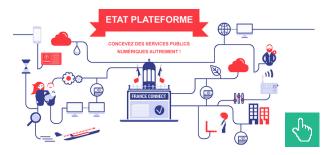
CNIL & RGPD

La <u>CNIL</u> est intervenue pour échanger sur le règlement européen en matière de protection des données (RGPD) applicable depuis le mois de mai 2018 : clarification du rôle de DPO, indication sur les modalités d'accompagnement de la CNIL, logique de têtes de réseaux. Certaines associations d'élus se sont d'ores et déjà clairement positionnées comme interlocutrices privilégiées. #12 #21



Dites-le-nous une fois

Le pôle juridique de la DINSIC en a partagé les perspectives juridiques. Afin de faire bénéficier les partenaires d'une vue d'ensemble du dispositif « Dites-le-nous une fois », une note de synthèse a par ailleurs été rédigée. #4



Union Européenne

Chaque INP a été l'occasion de faire un point de situation sur les actualités numériques: participation DCANT aux workshops organisés par la Commission européenne, réglementation en vigueur et projets d'actes européens, appels à projet, etc. #12



Dématérialisation des actes d'urbanisme

Echange avec le Ministère de la Culture et de la Communication et la Direction générale des patrimoines (MCC) autour de l'évolution du projet Gestauran (outil d'aide à l'instruction des demandes d'autorisation de travaux dans les espaces protégés), et de la construction d'une API. #11

Des temps d'approfondissement -

Pour compléter les échanges et accélérer la réalisation des actions du programme, les partenaires ont demandé une instance de travail complémentaire. A ce titre, « les ateliers de l'INP » ont été créé depuis avril 2018 et ont lieu chaque matin avant l'INP. Les sujets traités sont nombreux :

- Echanges opérationnels sur le socle et le questionnaire de maturité numérique. #1 #6
- Présentation du dispositif d'Entrepreneurs d'Intérêt Général et et de son ouverture aux collectivités dans le cadre du 3e appel à projet. #22
- Financement #29 #33:
 - Préparation du 2nd appel à projet du Fonds de Transformation pour l'Action Publique : identification des sujets de mutualisation entre l'Etat et les territoires (usages) et de porteurs de projet,
 - Identification des cas d'usage territoriaux et retours sur investissement potentiels.
- RGPD et clauses : intervention de la DPO du Conseil Général des Alpes maritimes et présentation des travaux réalisés de concert avec l'ADF (stratégie de conventionnement, base documentaire, perspectives de mutualisation, #12
- Poursuite des échanges avec l'ACYMA initiés lors de l'INP de février avec l'intervention de la chargée de mission institutionnelles du GIP. Celleci a permis l'identification d'un groupe de travail dédié afin d'adapter la documentation existante aux collectivités et engager des actions de formation. #8
- Présentation de démarches-simplifiées.fr par l'équipe de l'Incubateur et implication des collectivités dans de futurs groupes de travail afin de déterminer les démarches locales potentiellement concernées. #26
- Intervention conjointe du CGET et de la startup d'Etat et de territoires Aides-Territoires. Cette plateforme permet aux collectivités d'identifier facilement les aides publiques auxquelles elles peuvent prétendre. Les aides liées au déploiement l'administration numérique y seront intégrées. #26

Le second semestre 2018 renforcera sa dynamique d'ouverture à de nouveaux acteurs ministériels.

Axe - Socle commun partagé



RAPPEL DU 1^{er} PROGRAMME DCANT 2018 - 2020



Ambition -

Construire un socle commun d'applications, de briques numériques, de référentiels et de cadres partagés pour accélérer la transformation numérique des Territoires.



Convictions -

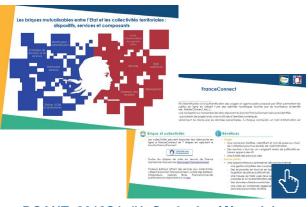
- → Parvenir à constituer un socle commun entre l'État et les collectivités territoriales afin de ne pas développer plusieurs fois les briques numériques ou standards correspondant à des besoins fondamentaux ou d'ouvrir la contribution aux acteurs concernés.
- Veiller à inclure les collectivités territoriales dans la conception des référentiels, briques numériques et cadres d'architecture pour en faciliter la déclinaison territoriale et mettre ainsi à la disposition des collectivités territoriales un socle commun
- ★ Tendre vers une convergence des systèmes d'information publics autour d'un socle commun afin d'en garantir la sécurité et l'interopérabilité.

RÉSULTATS DU 1er SEMESTRE



Mise à disposition d'outils numériques auprès des collectivités

Un document de synthèse présente l'offre de services numériques de la DINSIC et de l'Etat mutualisable avec les collectivités territoriales. Une quinzaine d'outils sont d'ores et déjà référencés afin de faciliter la convergence des stratégies numériques nationales et locales. Cette première version est disponible sur le site des documents de référence du SI de l'Etat. Les ministères et collectivités sont invités à enrichir le document au fil de l'eau. #1 #2 #28



DCANT_2018S1_#1_Socle de référentiels et briques numérique



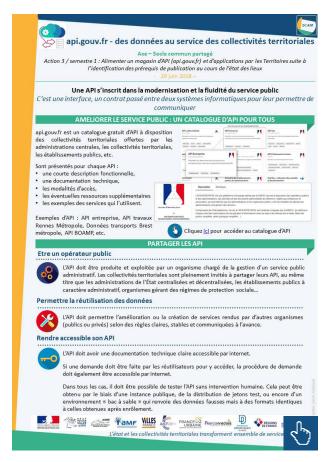
Infrastructures et hébergement

Les collectivités sont impliquées dans les réflexions nourrissant la construction d'un socle commun. Une première évaluation est effectuée au travers d'un questionnaire dédié à destination des DSI des collectivités territoriales concernant le cloud (France Cloud). #6



api.gouv.fr – mise à disposition de données au service des collectivités territoriales

Une fiche synthétique expose le magasin d'API ouvert aux territoires et les incite à communiquer en retour leurs propres API. #3



DCANT 2018S1 #3 api.gouv.fr



Une note de synthèse partage la stratégie nationale et européenne entamée autour du <u>« Dites-le-nous une fois »</u> et expose la réglementation applicable en la matière. Des cas d'usage territoriaux potentiels sont par ailleurs identifiés afin d'enrichir les futurs travaux. #4





Eléments à intégrer dans les clauses de commandes publiques

Les précisions apportées à la définition des critères de l'Etat plateforme permettront d'alimenter des modèles de clauses-types à intégrer au sein des contrats publics. #7



DCANT_2018S1_#29_Grille appel à projet



DCANT_2018S1_#4_Note_Dites-le-nous une fois



Cyber-sécurité : un guide pour aider les collectivités dans leur démarche SSI

Une <u>synthèse</u> des travaux initiés par l'ANSSI et de l'ACYMA a été diffusé et recense les outils mis à disposition par ces deux entités et utilisables par les collectivités. <u>#8</u>



DCANT_2018S1_#8_Etat territoires _La cyber sécurité



Modes d'échanges

Les réflexions engagées sur la rationalisation des différents modes d'échanges entre l'Etat et les collectivités territoriales ont contribué à la qualification des chantiers à entamer dans le cadre de <u>FranceConnect Plateforme</u>. #5



Actions à engager pour le 2nd semestre 2018

- Contribuer à un volet collectivités territoriales de France Cloud (suite S1 #6)
- Participer au déploiement du « Dites-le nous une fois » au sein des collectivités territoriales (API entreprise, démarches simplifiées, circulation des données...) (suite S1 #3 #4)
- Adapter les dispositifs de sensibilisation à la cybermalveillance aux spécificités des collectivités territoriales, avec Cybermalveillance. gouv.fr (GIP ACYMA) (suite S1 #8)
- Favoriser les échanges et la coopération entre l'Etat et les collectivités autour de France Connect Plateforme afin d'accentuer les échanges de données entre acteurs publics (suite S1 #5)

Axe - Gouvernance partagée



RAPPEL DU 1^{er} PROGRAMME DCANT 2018 - 2020



Ambition —

Garantir une gouvernance partagée entre l'État et les collectivités territoriales de la transformation numérique des Territoires.



Convictions —

- Renforcer une gouvernance partagée entre l'État et les collectivités territoriales afin de piloter la transformation numérique de l'action publique territoriale.
- Fédérer l'ensemble des acteurs publics comme privés pour ouvrir et territorialiser la gouvernance.

(RÉSULTATS DU 1er SEMESTRE



Recensement des obligations de dématérialisation à destination des collectivités locales sur les années 2016-2022 et identification des normes leur étant applicables. #9



DCANT_2018S1_#9_Deimateirialisation échéancier



Diffusion élargie du programme

Plus d'une vingtaine de nouveaux partenaires (ministères, réseaux) sont associés aux actions du 1er semestre 2018. L'équipe DCANT a également diffusé et valorisé le programme au travers d'une newsletter et d'une présence active sur les réseaux sociaux, etc. Elle est intervenue dans de multiples évènements afin d'informer et de sensibiliser les décideurs et éditeurs sur les attentes des territoires autour des sujets d'administration numérique.

Un <u>plan de communication</u> identifie en parallèle les actions à mener.

#11 #12 #13 #14 #18





Les 4 instances du programme DCANT sont identifiées afin d'être largement promues par les partenaires du programme. #10



DCANT_2018S1_#10_Méthodologie concertation et co-construction



Construction de passerelles avec l'administration territoriale de l'Etat

A plusieurs reprises, les réseaux numériques et SI de l'administration territoriale de l'Etat ont été sensibilisés aux enjeux du programme DCANT, le but : l'Etat plateforme au service des collectivités territoriales. #9 #10 #12

DCANT-2018S1_#12_Eléments de synthèse Identité numérique



Evaluation des investissements numériques de l'Etat et des collectivités

Participation à la sélection des dossiers de l'appel à projet du <u>Fonds de Transformation</u> de l'Action Publique. Les collectivités ont la possibilité de répondre aux prochains appels à projet de concert avec l'Etat. En outre, les projets sélectionnés dans le cadre du FTAP ont été rendus publics, renforçant la visibilité sur les investissements de l'Etat en matière numérique. #17 #33





Outils collaboratifs en cours de construction

Deux outils collaboratifs - JITSI (webconférence) et « Osmose » (espace collaboratif et réseau social) - ont été identifiés et permettront aux partenaires d'échanger facilement leurs idées et leurs contributions au programme DCANT. #15 #20





Valorisation des retours d'expériences

Les retours d'expérience des Territoires engagés dans le programme DCANT, ont été valorisés lors d'échanges entre l'Etat et les collectivités collectivités territoriales. #16

Actions à engager pour le 2nd semestre -

- Poursuivre l'élargissement de la concertation à de nouveaux acteurs ministériels et veiller à impliquer les élus dans la transformation numérique de l'action publique territoriale (suite S1 #10)
- Déployer les outils collaboratifs et de visioconférence afin de faciliter le pilotage du programme DCANT 2018-2020 et de contribuer au développement des usages numériques sur les territoires (suite S1 #15)
- Faire connaître la boite à outils DCANT et la faire évoluer sur un mode contributif

Axe - Approche globale de la donnée



RAPPEL DU 1er PROGRAMME DCANT 2018 - 2020



Ambition -

Contribuer à une approche globale de la donnée au service des politiques d'intérêt général dans les Territoires.



Convictions -

- Faciliter le partage des données pour permettre leur libre circulation et en faire une réelle opportunité de transformation de l'action publique.
- Faire connaitre et reconnaitre l'intérêt d'une approche globale des métiers de la donnée pour valoriser une approche culturelle et métier de la donnée.
- Accompagner l'appropriation et l'adaptation du cadre juridique et opérationnel afin d'en faciliter l'application : Règlement général de protection des données (RGPD) et ses obligations (privacy by design and by default, délégué à la protection des données), application de la loi pour une République numérique dans ses différentes composantes (open data par défaut, algorithmes, subventions, commande publique, standards ouverts etc.).

RÉSULTATS DU 1er SEMESTRE



RGPD

La CNIL et des partenaires de l'INP mobilisés sur cette thématique sont intervenus en INP et lors de différents ateliers. Une synthèse des éléments présentés par la DPO de l'Assemblée des départements de France est à ce titre mis à la disposition des collectivités. #21



Base Adresse Nationale

Un outil considéré comme indispensable par les partenaires territoriaux, à articuler au 2nd semestre avec le programme DCANT. #27



Programme de Développement Concerté de l'Administration Numérique Territoriale (DCANT)



Axe - Approche globale de la donnée

- INCIDENCES DU REGLEMENT GENERAL DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES – PARTAGE DE BONNES PRATIQUES A **DESTINATION DES TERRITOIRES -**

Action 21 / semestre 1 : Organiser une intervention de la CNIL en Instance nationale pa semestre 2018 (RGPD, DPD, pack de conformité...) Version 1

- 29 juin 2018

- 1. Initiatives conduites par l'Assemblée des Départements de France
 - Eléments de contexte : La CNIL a manifesté sa volonté d'échanger principalement avec les têtes de seau identifiées au sein des territoires.
- Une labélisation « gouvernance / RGPD » de l'association d'élus a été acté.

 Des groupes de travail se rénuissent sur une base mensuelle depuis septembre 2012 afin de consolider
 connaissances des départements e maière RGPD et de frontier le parage d'expériences.

 Des auditions ont été menées par l'ADF avec les principaux éditeurs de logiciels afin de connaître leur
- feuille de route de conformité.

 Un bilan trimestriel est envoyé par l'ADF à la CNIL concernant les avancées du groupe de travail et le pilotage national des éditeurs. La CNIL se tient à la disposition de l'ADF et est mobilisable pour des interventions et des validations de
- La unit de can de suppose de l'arravaux.

 Partage de documents, éléments méthodologiques et procéduraux par l'ADF aux départements partenaires, ex : projet d'étude d'impact sur la vie privée.

2. Synthèse des échanges

- Modalités des actions entamées par l'Assemblée des départements de France

- Modalités des actions entamées par l'Assembleé des départements de France Rédaction de clauses : capitalisation sur les outils à destination des acteurs privés diffusés par la CNIL et avaux d'adaptation menés en fonction des thématiques, ex: les opérations de maintenance exigent de des usage des clauses de sous-traitance applicables au secteur privé.
 Rélais auprès des Ministères, notamment, cas des comptes nominaifs des caises primaires d'assurance subalide et cas de l'hébergement des données de sante.
 Encadrement du sourcing: mise en place d'une grille de conformité et travaux menés en partenariat ver l'UGAP à find et s'assurer de la séction de prestataires respectueux des normes ROPD.
 Dépôt d'amendements au Sériat Loi de transposition de réglement 2016/679 et de la directive 00/690. 12 propositions ont et de au total sourins par l'APP au Séria, dont 6 ont pris la forme otramment aux actions de groupes ainsi qu'aux sanctions financières susceptibles d'être imposées aux oranment aux actions de groupes ainsi qu'aux sanctions financières susceptibles d'être imposées aux

DCANT 2018-2020 - RGPD - Bonnes pratiques à destination des territoires - 29 juin 2018 - version1



DCANT_2018S1_#21_RGPD_Bonnes pratiques



Renforcement de la coopération entre les startups d'Etat et les territoires

Les INP ont été l'occasion de partager les projets de start up d'Etat et de territoires : transport.data.gouv.fr,

pass culture. démarches-simplifiées.fr aides-territoires.

En complément, le programme a aidé à la coopération entre le programme de formation Alpha - méthode startups d'Etat et de territoires - et le CNFPT au travers d'une session à la formation des agents publics et d'un webinaire dédiés. Un MOOC est en cours de construction et de nouvelles sessions Alpha seront ouvertes aux agents territoriaux au 2nd semestre. Deux startups de territoires : Calvados et Pas-de-Calais ont été engagés sur la période. #26





L'équipe DCANT a collaboré aux côtés d'Etalab à l'OpenLab sur l'ouverture des données de la commande publique et a valorisé l'ensemble du bilan de la préfiguration d'Open Data locale. #19 #23 #24 #25





L'équipe du <u>programme EIG</u> est intervenue en INP pour le présenter et inviter pour la première fois les territoires à participer au 3ème appel à projet – de concert avec l'Etat ou en cas d'autofinancement. #22



Actions à engager pour le 2nd semestre

- Faciliter l'application du Règlement Général de la Protection des Données sur les territoires par la mise à disposition des ressources (bonnes pratiques, clauses, ...) notamment issues des travaux de l'ADF (suite S1 #21)
- Apporter une contribution à la mise en œuvre de la base adresse nationale (BAN) (suite S1 #27)
- Créer et animer avec les partenaires du programme un groupe de contact sur l'archivage électronique pour structurer une démarche partenariale
- Amorcer la création d'une e-ressource dédiée aux métiers existants de la donnée et sur les innovations organisationnelles induites par l'administration de la donnée afin de sensibiliser les acteurs publics (suite S1 #20)

Axe - Passage à l'échelle



RAPPEL DU 1^{er} PROGRAMME DCANT 2018 - 2020



Ambition —

Faciliter le passage à l'échelle de l'administration numérique dans les Territoires.



Convictions —

- Accompagner la transition de l'administration numérique au plus près des territoires exige un engagement collectif de tous les acteurs, une rationalisation de l'existant, une mise à disposition de financements adaptés, et d'actions de formation et de communication diffusées et généralisées.
- Valoriser les technologies existantes et à venir afin de les partager avec le plus grand nombre nécessite une mobilisation croissante des acteurs concernés

(RÉSULTATS DU 1er SEMESTRE



Identification des moyens financiers destinés aux collectivités et facilitation d'accès

Le CGET et l'équipe DCANT ont collaboré avec la startup d'Etat aides-territoires pour identifier les aides publiques destinées aux collectivités. Celles relatives au déploiement de la transformation numérique y seront disponibles. Par ailleurs, et au travers d'une note de synthèse dédiée au Grand Plan d'Investissement, les associations d'élus ont été informées de ses impacts territoriaux. Des travaux ont été par la suite conduits plus particulièrement sur le Fonds de transformation de l'action publique afin d'envisager une approche concertée avec les collectivités territoriales en matière de transformation numérique. #32 # 33



DINSIC-2018S1_#33_GPI Impacts administration territoriale



Visibilité du programme

2 fois par mois, le reporting du programme est publié sur l'espace cloud dédié et diffusé lors de chaque INP. #34



Définition des critères plateforme

En participant à l'instruction des dossiers de l'appel à projet du Fonds de Transformation de l'Action Publique, les critères de l'Etat plateforme ont été précisés et la dimension territoriale a pu y être intégrée : réutilisation par les acteurs publics territoriaux. Par ailleurs, la participation de l'équipe DCANT à un workshop organisé par la commission européenne au mois de mai a permis de concrétiser les principes de la déclaration de Tallinn. Ces différents principes auront largement vocation à être intégrés par la suite aux contrats publics et appels à projet dédiés. #29

DCANT_2018S1_#29_Grille appel à projet



Webinaires pour diffuser les briques numériques

3 webinaires à destination des collectivités ont été réalisés et expérimentés en collaboration avec le CNFPT sur les dispositifs FranceConnect, Startups d'Etat et de territoires et Demarches-simplifiées.fr afin d'en faciliter la diffusion sur les territoires. Ils sont désormais disponibles sur la chaine Dailymotion de la DINSIC. #20 #31



Actions à engager pour le 2nd semestre

- Faciliter l'accès au financement de la transformation numérique de l'action publique territoriale par la construction d'une approche concertée
- Renforcer les actions de formation autour des briques numériques mises à disposition des collectivités territoriales - via des webinaires et autres dispositifs de sensibilisation
- Engager une réflexion sur la création d'un dispositif d'appui (de type « service client ») permettant aux acteurs territoriaux d'obtenir les réponses à toutes leurs questions concernant l'utilisation et les modalités de déploiement du socle commun (hotline du type 3939, chatbot...) (suite S1 #30)
- Concourir au déploiement de FranceConnect au sein des collectivités territoriales et contribuer aux travaux autour de l'identité numérique
- Articuler les chantiers de dématérialisation des actes d'urbanisme avec le programme DCANT

L'ensemble des documents réalisés lors du 1er semestre du programme DCANT est disponible sous un format kit sur le site des documents de référence du S.I. de l'Etat.

Annexes

Rappel de la feuille de route du 1^{er} semestre du Programme DCANT

Axe - Socle commun partagé

- #1 Organiser un état des lieux des référentiels et briques numériques existants et en cours de création auprès des collectivités territoriales, des ministères, des opérateurs pour initier une première version du socle commun
- **#2** Documenter et partager l'état d'avancement de cette première version du socle commun avec l'ensemble des acteurs
- #3 Alimenter un magasin d'API et d'applications par les Territoires suite à l'identification des prérequis de publication au cours de l'état des lieux
- **#4** Identifier à travers une concertation dédiée les conditions de mise en application du principe « dites-le nous une fois »

- #5 Alimenter la stratégie de rationalisation de l'État des multiples modes d'échanges entre l'État et les collectivités territoriales
- #6 Enrichir l'inventaire des infrastructures numériques existantes et à venir État/collectivités territoriales afin de rationaliser l'existant
- #7 Appuyer l'intégration de clauses issues du socle commun partagé (briques numériques et principes) afin de faciliter la définition des besoins et de faire converger la commande publique passée par l'État/les collectivités territoriales (exemple : « API by design »)
- **#8** Valoriser les actions de L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) dans l'offre de services de l'État auprès des collectivités territoriales

Axe - Gouvernance partagée 11

- #9 Recenser les échéances des travaux relatifs à la transformation numérique ainsi que les comitologies existantes au niveau national et local, notamment politique, ou à venir autour du numérique
- #10 Formaliser la méthodologie de concertation et de co-construction des acteurs du programme DCANT
- #11 Identifier les nouveaux partenaires
- #12 Associer l'ensemble des administrations centrales et déconcentrées aux travaux de l'INP afin d'alimenter les différents niveaux de décision de la concertation territoriale
- **#13** Concevoir un plan de communication du programme

- #14 Diffuser le programme DCANT 2018-2020 et ses principes d'actions sur les canaux de communication des associations de collectivités territoriales et de l'État afin de renforcer la visibilité de l'Instance nationale partenariale
- #15 Engager une réflexion sur la mise en œuvre d'outils collaboratifs et de visioconférence permettant de faciliter le pilotage du programme DCANT 2018-2020 et de contribuer au développement des usages numériques
- #16 Valoriser les retours d'expériences des Territoires ainsi que les expérimentations engagées au sein de l'espace collaboratif DCANT et par des interventions en INP
- #17 Initier une réflexion relative à l'évaluation des investissements de l'État et des collectivités territoriales, en s'articulant avec les travaux existants au sein de la DINSIC
- #18 Animer l'administration numérique territoriale à travers la mise en place d'un événementiel semestriel afin d'informer et de sensibiliser les décideurs et les éditeurs sur les attentes autour des sujets d'administration numérique

Axe - Approche globale de la donnée

- #19 Identifier et partager les innovations dans les territoires quant à l'approche globale de la donnée
- #20 Amorcer la création d'une e-ressource dédiée aux métiers existants de la donnée et sur les innovations organisationnelles induites par l'administration de la donnée afin de sensibiliser les acteurs publics
- #21 Organiser une intervention de la Commission nationale de l'informatique et des libertés en Instance nationale partenariale au premier semestre 2018 (RGPD, DPD, pack de conformité, etc.)
- #22 Faire connaître et ouvrir aux collectivités territoriales la possibilité de faire appel à des entrepreneurs d'intérêt général

- #23 Contribuer aux travaux autour du sujet de l'ouverture des données de la commande publique avec les associations d'élus en lien avec la DAJ et la DGFiP
- #24 Capitaliser sur la préfiguration du projet Open Data locale : socle de données, kit pédagogique...
- #25 Identifier et alimenter les observatoires existants pouvant contribuer à la gestion publique des données
- #26 Faire connaître la possibilité de coopérer avec l'incubateur de services numériques des « start-ups » d'Etat et en renforcer l'ouverture aux collectivités territoriales pour répondre à des cas d'usages territoriaux
- #27 Apporter une contribution à la mise en œuvre de la base adresse nationale (BAN)

Axe - Passage à l'échelle 🗈

- #28 Identifier et faire connaitre les opérateurs mobilisables et porteurs de briques mutualisées ainsi que les outils numériques au service de la simplification à essaimer dans les territoires
- #29 Intégrer les principes et briques numériques issues du socle commun dans la définition des exigences des appels à projets et dispositifs de financement de l'administration numérique territoriale (exemple : « API by design »)
- #30 Engager une réflexion sur la création d'un dispositif d'appui (de type « service client ») permettant aux acteurs territoriaux d'obtenir les réponses à toutes leurs questions concernant l'utilisation et les modalités de déploiement du socle commun

- #31 Renforcer la coconstruction des actions de formation et de création des e-ressources autour des briques numériques, notamment en partenariat avec le CNFPT
- #32 Référencer avec le CGET les sources de financement de projets et appels à projets ayant un lien avec le développement de l'administration numérique (innovation et déploiement dans un objectif de généralisation) à et les mettre à disposition dans un espace DCANT 2018-2020 unique
- #33 Identifier, dans le cadre du Grand plan d'investissement, les modalités de financement envisageables des projets de transformation numérique de l'action publique par les collectivités territoriales
- #34 Définir un dispositif d'évaluation transparent permettant de rendre compte des actions initiées collectivement

Feuille de route du 2nd semestre du Programme DCANT

Axe - Socle commun partagé

- Contribuer à un volet collectivités territoriales de France Cloud (suite S1 #6)
- Participer au déploiement du « Dites-le nous une fois » au sein des collectivités territoriales (API entreprise, démarches simplifiées, circulation des données...) (suite S1 #3 #4)
- Adapter les dispositifs de sensibilisation à la cybermalveillance aux spécificités des collectivités territoriales, avec Cybermalveillance.gouv.fr (GIP ACYMA) (suite S1 #8)
- Favoriser les échanges et la coopération entre l'Etat et les collectivités autour de FranceConnect Plateforme afin d'accentuer les échanges de données entre acteurs publics (suite S1 #5)

Axe - Gouvernance partagée

- Poursuivre l'élargissement de la concertation à de nouveaux acteurs ministériels et veiller à impliquer les élus dans la transformation numérique de l'action publique territoriale (suite #10)
- Déployer les outils collaboratifs et de visioconférence afin de faciliter le pilotage du programme DCANT 2018-2020 et de contribuer au développement des usages numériques sur les territoires (suite #15)
- Faire connaitre la boite à outils DCANT et la faire évoluer sur un mode contributif de la donnée

Axe - Approche globale de la donnée

- Faciliter l'application du Règlement Général de la Protection des Données sur les territoires par la mise à disposition des ressources (bonnes pratiques, clauses, ...) notamment issues des travaux de l'ADF (suite S1 #21)
- Apporter une contribution à la mise en œuvre de la base adresse nationale (BAN) (suite S1 #27)
- Créer et animer avec les partenaires du programme un groupe de contact sur l'archivage électronique pour structurer une démarche partenariale
- Amorcer la création d'une e-ressource dédiée aux métiers existants de la donnée et sur les innovations organisationnelles induites par l'administration de la donnée afin de sensibiliser les acteurs publics (suite S1 #20)

Axe - Passage à l'échelle L

- Faciliter l'accès au financement de la transformation numérique de l'action publique territoriale par la construction d'une approche concertée
- Renforcer les actions de formation autour des briques numériques mises à disposition des collectivités territoriales – via des webinaires et autres dispositifs de sensibilisation
- Engager une réflexion sur la création d'un dispositif d'appui (de type « service client ») permettant aux acteurs territoriaux d'obtenir les réponses à toutes leurs questions concernant l'utilisation et les modalités de déploiement du socle commun (hotline du type 3939, chatbot...) (suite S1 #30)
- Concourir au déploiement de FranceConnect au sein des collectivités territoriales et contribuer aux travaux autour de l'identité numérique
- Articuler les chantiers de dématérialisation des actes d'urbanisme avec le programme **DCANT**

Réseaux partenaires du programme DCANT identifiés au cours du 1er semestre



Centre National de la Fonction Publique Territoriale

Webinaires, groupes de travail, formation



OpenData France

Mise à disposition des résultats de la préfiguration Opendata Locale, observatoire opendata des territoires





CoTer numérique

Réseau des DSI de collectivités territoriales



Association des Ingénieurs Territoriaux de France

Webconférence DCANT à destination des ingénieurs territoriaux



Association des Archivistes Français Séminaire données, partage de travaux



L'Association des techniciens et des structures de mutualisation numérique pour les collectivités locales



Association des Développeurs et Utilisateurs de Logiciels Libres pour les Administrations et les Collectivités Territoriales

Liste de sigles et acronymes -

ANSSI – Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

API - Application programming interface

CAP 2022 - Comité Action Publique 2022

CGET - Commissariat général à l'égalité des territoires

CNIL – Commission nationale de l'informatique et des libertés

CNFPT – Centre national de la fonction publique territoriale

CNT – Conférence nationale des territoires

COS – Commission d'orientation stratégique

CRSN – Commission régionale de stratégie numérique

DAJ - Direction des affaires juridiques

DGFiP – Direction générale des Finances publiques

DINSIC – Direction interministérielle du numérique et du système d'information

et de de communication de l'État

DPD - Délégué à la protection des données

GPI - Grand plan d'investissement

INP – Instance nationale partenariale

RGPD - Règlement général pour la protection des données

SaaS - Software as a service

DPO – Data Protection Officer

Liste des liens référencés dans le document.

Aides territoires: https://www.aides-territoires.beta.gouv.fr/

CNIL: https://www.cnil.fr

Cybermalveillance: https://www.cybermalveillance.gouv.fr Démarches simplifiées : https://www.demarches-simplifiees.fr/

Identité numérique: https://www.numerique.gouv.fr/lancement-assises-iden-

tit%C3%A9-numerique

Fonds de Transformation de l'Action Publique :

http://www.modernisation.gouv.fr/laction-publique-se-transforme/avec-les-administrations-et-les-operateurs-publics/investir-pour-transformer-decouvrez-les-17-laureats-dupremier-appel-a-projets-du-ftap

http://www.modernisation.gouv.fr/sites/default/files/fichiers-attaches/ftap_dp_annonce laureats 20180619 def.pdf

FranceCloud: http://www.modernisation.gouv.fr/laction-publique-se-transforme/ avec-les-administrations-et-les-operateurs-publics/investir-pour-transformer-decouvrezles-17-laureats-du-premier-appel-a-projets-du-ftap

FranceConnect: https://franceconnect.gouv.fr/

FranceConnect Plateforme:

http://www.modernisation.gouv.fr/laction-publique-se-transforme/avec-les-administrations-et-les-operateurs-publics/investir-pour-transformer-decouvrez-les-17-laureats-dupremier-appel-a-projets-du-ftap

Pass culture: http://www.culture.gouv.fr/Actualites/Le-Pass-Culture-une-innovationdans-l-univers-de-l-offre-culturelle

Programme EIG: https://www.etalab.gouv.fr/tag/eig

Référentiels: https://references.modernisation.gouv.fr/programme-dcant

Réseaux sociaux : https://twitter.com/programme dcant Transport.data.gouv.fr: https://transport.data.gouv.fr/























